

La réforme scolaire en Estrie : des actions à découvrir!

# L'école de la réussite



14 PAGES SPÉCIALES

La Tribune

À CONSULTER  
AUJOURD'HUI

# La Tribune

http://www.latribune.qc.ca

28 ANS  
vendredi  
SHERBROOKE  
3 novembre 2000  
91e ANNÉE - No 219  
0,65 (week-end: 1,75\$) Plus taxes  
Tarif Floride 1,75 \$ (week-end 2\$)

LE SALÉSIEN  
Portes  
OUVERTES

Samedi 4 novembre  
DEMAIN!

## Une première tuile pour le Bloc

Jean-Guy Chrétien s'excuse d'avoir dit que son parti pourrait faire chanter un gouvernement minoritaire

Ronald MARTEL et Presse Canadienne  
Thetford Mines

Si le Bloc québécois détenait la balance du pouvoir à la Chambre des communes avec un gouvernement minoritaire, il pourrait faire du chantage au profit du Québec, a affirmé hier soir le député de Frontenac-Mégantic Jean-Guy Chrétien, dans une déclaration surprise.

Cette controverse a éclaté à peine une

douzaine d'heures après que le député sortant ait publiquement estimé, en conférence de presse à l'hôtel de ville de Lac-Mégantic, qu'il manquait près d'une dizaine de milliers de noms sur la liste des électeurs de son comté.

Pour M. Chrétien, ce serait un «beau cadeau» pour le Québec si le Bloc détenait la balance du pouvoir à Ottawa. Il pourrait alors faire chanter le parti qui dirigerait le prochain gouvernement dans les «intérêts supérieurs du Québec.»

«Si on avait la balance du pouvoir, on pourrait avoir des exigences, a-t-il poursuivi plus tard, en point de presse. On pourrait négocier pour le Québec, on pourrait être plus performants, on pourrait jusqu'à un certain point faire chanter le parti qui dirigerait le prochain parlement.»

Présent à l'assemblée où le candidat Chrétien a tenu ces propos, le chef du parti Gilles Duceppe n'a pas voulu faire de commentaires. Il a indiqué qu'il réagirait aujourd'hui.

En soirée, M. Chrétien a tenté de minimiser l'impact de sa déclaration en expédiant un communiqué dans lequel il indique que ses paroles ont dépassé sa pensée. «L'utilisation du terme chantage est inadéquate et ne reflète d'aucune façon la position du Bloc québécois», écrit-il. Le Bloc Québécois «a prouvé qu'il est un parti responsable et continuera de l'être en appuyant les démarches parlementaires qui vont dans le sens des

Une première... (suite en A2)



Jean-Guy Chrétien

## ÉMOUVANTES RETROUVAILLES

Grâce à la générosité de plusieurs lecteurs, Nicole Demay, atteinte d'un cancer, a réalisé son souhait

le plus cher, hier soir, lorsque sa fille Nathalie, qui vit maintenant au Texas et qu'elle n'avait pas vu depuis cinq ans, s'est pointée dans sa chambre du 6e étage du CHUS, à Fleurimont. L'histoire de Mme Demay, racontée à la Une le 19 octobre dernier par notre journaliste Mario Goupil, a ému un généreux donateur anonyme qui a fait parvenir cinq billets d'avion aller-retour pour Montréal à la fille de Mme Demay.  
À LIRE EN A2.



Imacom-Daguerre, Claude Poulin

## Chartrand se défend d'être un «étranger» à Asbestos



«Si j'y vais, c'est parce qu'on empoisonne mon pays, c'est pire que l'amiante!»

Denis DUFRESNE  
Sherbrooke

«Je ne suis pas un étranger dans mon pays calvaire! À l'époque, quand on est allé chercher des augmentations de salaires pour les travailleurs de l'amiante à Asbestos, personne ne nous avait traités d'étrangers!»

Le syndicaliste Michel Chartrand n'a pas du tout apprécié les propos de la mairesse d'Asbestos, Louise Moisan-Coulombe, qui reproche aux détracteurs de Métallurgie Magnola d'être des gens de l'extérieur, en marge de la manifestation de dimanche organisée par la Coalition pour un Magnola propre et la Société pour vaincre la pollution (SVP), en vue de dénoncer les émissions d'organochlorés à la nouvelle usine.

À cette occasion, M. Chartrand et M. Daniel Green, de la SVP, prendront la parole à l'Église Saint-Isaac Jogues. Une marche est également prévue dans les rues d'Asbestos.

Une autre organisation, le Collectif de lutte aux organochlorés (CLO), tient lundi une activité de désobéissance civile pacifique à l'entrée de l'usine.

«Si je me rends à Asbestos c'est parce qu'on empoisonne mon pays, c'est pire que l'amiante! Quand la mairesse dit qu'on se tire dans le pied, on devrait plutôt dire qu'on se tire dans le coeur!» ajoute le syndicaliste, au sujet de la mairesse d'Asbestos, qui craint que cette manifestation nuise à l'image de sa ville.

Michel Chartrand, qui avait pris part à la célèbre grève de 1949, estime qu'il a tout à fait le droit d'aller manifester à Asbestos et de dire aux gens ce qu'il pense de Noranda, la compagnie propriétaire de l'usine de 740 millions \$, destinée à produire du magnésium à partir de résidus d'amiante.

Mme Moisan-Coulombe a aussi laissé entendre que M. Chartrand manque de crédibilité dans ce dossier.

Selon lui, Noranda a reçu le feu vert du gouvernement du Québec «par décret».

«Ils sont passés par-dessus le BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement). C'est comme avec la forêt, c'est le renard qui surveille le poulailler!» illustre-t-il.

Au début de 1998, le BAPE avait refusé d'approuver le projet de Métallurgie Magnola en raison notamment des rejets d'organochlorés dans l'atmosphère, qu'il jugeait sans équivalent au Canada.

Toutefois, quelques semaines plus tard, le Conseil des ministres adoptait un décret autorisant la nouvelle usine, après que le gouvernement ait obtenu l'assurance que Magnola éliminerait ses organochlorés à un minimum de 95 pour cent et abandonnerait d'ici 2005 l'utilisation d'hexafluorure de soufre.

Depuis, la compagnie a dû défendre la propreté environnementale de ses installations face aux critiques de la Coalition pour un Magnola propre, de

Chartrand se défend... (suite en A2)

### Biogaz



Une dévaluation de 15 % pour 94 propriétés (A3)

### Météo / B10

VARIABLE

12

6h29 16h30

04 nov 11 nov 18 nov 25 nov

## Macabre découverte

La SQ se retrouve avec trois cadavres sur les bras

Saint-Hyacinthe (PC)

La Sûreté du Québec est devant un imbroglio presque jamais vu. Dans un champ de Saint-Hugues, sur la Rive-Sud de Montréal, un cadavre tout chaud a été découvert, hier matin, puis, pas très loin, un autre homme, qui gisait aussi sans vie. Pour ce dernier, le décès remontait à plusieurs jours. Puis, plus loin encore, un policier a aperçu quelques secondes plus tard un squelette. Il s'agirait d'affaires totalement différentes.

Vers 8h, une personne a avisé la SQ que deux hommes se battaient dans un champ du chemin Valcourt, près du Deuxième Rang. Un agent a été dépêché sur les lieux et, en arrivant, il a vu une petite auto sortir en trombe d'un chemin de terre. Il s'est mis à sa poursuite et le fuyard a alors heurté légèrement une camionnette, puis un autre véhicule.

Une dizaine de kilomètres plus loin, il a emprunté l'autoroute Jean-Lesage (20) en direction de Saint-Hyacinthe. Chemin faisant, il aurait laissé tomber des objets.

Finalement, peu avant Saint-Hyacinthe, l'auto du suspect a eu une crevaison, ce qui a forcé son conducteur à l'abandonner sur un terre-plein. Le fuyatif a alors tenté de traverser l'autoroute en courant et il s'est jeté sur une automobile qui roulait à basse vitesse.

Blessé légèrement, il a été mis en état d'arrestation, puis transporté à l'hôpital pour y recevoir les premiers soins. Tard en soirée, le suspect âgé de 21

ans était toujours interrogé au quartier général de la SQ, rue Parthenais, à Montréal. Il s'agirait d'une relation de la section de Québec des Hells Angels.

L'agent Gilles Mitchell, des affaires publiques de la SQ, a indiqué que, pendant qu'un premier policier poursuivait le suspect, son collègue est arrivé chemin Valcourt. Selon les renseignements fournis par des résidents, il a rapidement aperçu des taches de sang, puis un cadavre encore chaud et partiellement enseveli. Après avoir fait quelques pas, il a vu un autre corps, et finalement des ossements.

Il s'est rapidement retiré, en faisant en sorte de protéger la scène en attendant l'arrivée d'autres policiers.

Toute la journée, un hélicoptère a survolé ce vaste champ de blé, où du cannabis a été cultivé il y a quelques années, et un périmètre très serré a été établi. Des policiers ont passé le champ au peigne fin et des membres de l'unité d'urgence ont passé la nuit sur place afin de bien protéger les lieux. Les fouilles devaient reprendre vendredi matin.

Des membres de l'Unité mixte qui font la lutte au crime organisé ont été dépêchés sur les lieux. Ce sont les membres de l'escouade des crimes contre la personne de la SQ qui devront résoudre ce casse-tête.

Des personnes ont rapporté que les motards étaient très présents dans cette région. Saint-Hugues fait partie de la circonscription Saint-Hyacinthe-Bagot, représenté à Ottawa par Yvan Loubier, du Bloc québécois, qui a déjà dénoncé vivement les nombreuses productions de cannabis dans cette région. M. Loubier avait même été la cible de menaces.

billard  
LE SKRATCH

ENTRÉE LIBRE

TOURNOI PROFESSIONNEL DE BILLARD  
LES 4 ET 5 NOVEMBRE (dès 11 h)  
CHALLENGE 2001

340, rue Belvédère Sud, Place Belvédère Sherbrooke 823-6667  
Réservez tôt pour vos partys des Fêtes

64 MEILLEURS PROFESSIONNELS  
DU QUÉBEC (32) DE L'ONTARIO (24) ET DES MARITIMES (8)  
BOURSE TOTALE 55 000\$ (MINIMUM)  
JEU DE LA 9  
La finale aura lieu dimanche

## INDEX

Rubriques .....	Page
Annonces classées .....	B-9
Arts et spectacles .....	B-7
Bandes dessinées .....	B-10
Bourses .....	B-5
Décès .....	B-12
D'ici et d'ailleurs .....	B-1
Économie .....	B-3
Éphémérides .....	B-11
Fonds communs .....	B-4
Horoscope .....	B-10
Loteries .....	A-3
Messier en liberté .....	C-7
Météo .....	B-10
Le monde .....	D-5
Mot perdu .....	B-10
Mots croisés .....	B-9
Opinions .....	A-6
Santé .....	B-14
Sports .....	C-1

## À LIRE DEMAIN

### Un grand reportage sur la chasse

## LA RÉDACTION

Ligne ouverte: 564-5456, poste 444  
 Télécopieur: (819) 564-8098  
 Téléphone: (819) 564-5454  
 Courriel électronique:  
 redaction@latribune.qc.ca  
 Page Internet:  
 http://www.latribune.qc.ca

## La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
 Tél.: 564-5450, J1K 2X8  
 Journal quotidien publié à Sherbrooke par  
 Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.  
 (division La Tribune)

### TÉLÉPHONES

Annonces classées: 564-2222  
 Publicité: 564-5450  
 Rédaction: 564-5454  
 Abonnements: 564-5466  
 ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

### LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés  
 Prix de vente ..... 3,52 \$  
 T.P.S. .... 25 \$  
 T.V.Q. .... 28 \$  
 Coût à l'abonné ..... 4,05 \$

### ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance:  
 endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
1 an	165,17 \$	11,56 \$	13,26 \$	189,99 \$
6 mois	88,00 \$	6,16 \$	7,06 \$	101,22 \$
3 mois	45,00 \$	3,15 \$	3,61 \$	51,76 \$
1 mois	25,00 \$	1,75 \$	2,01 \$	28,76 \$

Abonnement par la poste: Territoire immédiat

Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	20,46 \$	293,31 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	11,24 \$	161,04 \$
3 mois	80,00 \$	5,60 \$	6,42 \$	92,02 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	4,01 \$	57,51 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS  
 1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$  
 "La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de  
 l'Association des quotidiens de langue française, membre de  
 l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit  
 Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la  
 presse catholique. Sources d'informations: Presse  
 canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse.  
 Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et  
 les agences affiliées sont autorisées à reproduire les  
 informations de La Tribune.

## Chartrand se défend d'être un «étranger» à Asbestos (suite de la Une)

Greenpeace et de la SVP.  
 «Noranda (qui a financé 80 pour cent du projet) a un mauvais dossier environnemental et c'est ce dont je vais parler! Qu'ils nous prouvent que c'est propre!» lance Michel Chartrand, qui estime que les médias ont en général été trop tendres face au projet de Métallurgie Magnola.  
 Le syndicaliste, qui fêtera ses 84 ans en décembre, n'a visiblement pas oublié les torts causés par l'amiante aux travailleurs de la région d'Asbestos et dit maintenant craindre que les émissions polluantes de Magnola engendrent d'autres problèmes de santé.  
 Lors de différentes manifestations publiques, la Coalition pour un Magnola propre a déjà soulevé que les organochlorés peuvent causer des troubles du système nerveux, endocrinien, reproducteur et immunitaire, de même que des cancers.

# Un coeur de mère comblé



Voilà, c'est fait. Grâce à vous, et surtout grâce à votre générosité, le dernier souhait de Nicole Demay s'est réalisé hier soir dans une chambre du 6<sup>e</sup> étage du CHUS de Fleurimont.

Il était 20h15 lorsque Nathalie Roy, la fille de Mme Demay, s'est pointée à la chambre de sa mère en compagnie de son mari Daniel et de leurs trois enfants. Il y avait cinq ans que Mme Demay n'avait pas vu sa fille, son gendre et ses petits-enfants qui vivent maintenant au Texas.

«Je suis là maman. Oui, ta petite fille est là. Ça va aller maintenant...», a lancé Nathalie en embrassant sa mère sur son lit d'hôpital. Mme Demay pleurait à chaudes larmes, tellement elle était émue de pouvoir finalement serrer sa Nathalie contre son coeur.

Dans un souhait qu'elle exprimait il y a exactement 15 jours dans nos pages, Mme Demay, qui est engagée dans un rude combat à finir contre le cancer, avait mentionné que son plus grand désir était de revoir sa grande fille Nathalie avant de mourir.

Le voeu de Mme Demay a touché bien des coeurs chez nos lecteurs. Tellement que dans les jours qui ont suivi la publication du reportage une centaine de personnes ont fait parvenir des dons et des messages d'encouragement par la poste à Mme Demay.

«C'était incroyable. Je recevais de nombreuses lettres à tous les jours. Même que mon amie Francine m'en a apporté deux autres aujourd'hui, ici à l'hôpital. J'ai reçu des mots d'encouragement de gens qui priaient pour



Nicole Demay était aux anges de revoir sa fille Nathalie Roy après cinq ans de séparation. Imacom, Claude Poulin

moi, des prières, des images saintes, des pétales de roses bénies, toutes des choses que je conserve très précieusement», d'expliquer Mme Demay, qui a dû être hospitalisée depuis parce que son état de santé s'est détérioré.

Une somme totale d'environ 3000 \$, qui devait servir à défrayer le coût des billets d'avion de Nathalie et des membres de sa petite famille, a été amassée grâce à vos dons dans les jours qui ont suivi.

Toutefois, aussi incroyable que cela puisse paraître, aucun dollar n'a eu à être puisé dans cette somme pour permettre à Nathalie Roy, son mari et ses enfants, une petite famille qui vit humblement aux États-Unis, de se rendre au Canada. En début de semaine, une âme généreuse, qui a refusé de s'identifier, a en effet téléphoné à Nathalie Roy, au Texas, pour lui annoncer qu'elle recevrait dans les heures suivantes, par courrier spécial, cinq billets d'avion aller-retour pour Montréal, pour elle et les siens. Ce qui fut fait.

Nathalie et les membres de sa famille comptent demeurer le plus longtemps possible au chevet de Mme Demay. L'argent servira à défrayer leur séjour ici. «Tout ce qui restera sera remis à la Société canadienne du cancer. Les gens n'ont pas à s'inquiéter», assure Mme Demay.

La femme de 54 ans a repris le combat à l'hôpital et doit maintenant à se soumettre à de nouveaux traitements de chimiothérapie. «Mon médecin ne perd pas espoir. Alors, on va se battre», dit-elle.

Et avec Nathalie à ses côtés, ça va être plus facile maintenant.

mgoupil@latribune.qc.ca

## Un groupe distinct veut bloquer l'entrée de Magnola

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Un nouveau groupe environnemental, le Collectif de lutte aux organochlorés (CLO), prévoit bloquer l'accès à l'usine de Métallurgie Magnola à Asbestos, lundi matin, dans le cadre d'une action de résistance civile pacifique.

«Nous sommes transparents: on a averti la population, la compagnie, les travailleurs et la police; l'important pour nous c'est de passer notre message», indique la porte-parole du CLO, Carol McKenty.

«Nous, notre cible ce sont les organochlorés, une substance toxique qui est en voie d'être bannie dans 126 pays.

Ce qu'on veut c'est que plus jamais le gouvernement autorise un autre projet du genre», explique-t-elle, ajoutant que Magnola est dans la mire du CLO «parce que c'est une source nouvelle d'organochlorés».

Le CLO, qui regroupe entre autres des enseignants du Cégep de Victoriaville, des étudiants et des citoyens de la région d'Asbestos, est issu de la Coalition pour un Magnola propre, dit Mme McKenty.

La Coalition, qui tiendra une manifestation dimanche, n'a toutefois rien à voir avec la celle de lundi matin, insiste sa porte-parole Lisette Anfoussé.

«On s'inquiète un peu à cause du manque de clarté. On n'attachera pas nos membres, mais ce n'est pas une manifestation organisée par la Coalition»,

dit-elle.

Un symbole

Lundi matin, le CLO prévoit qu'une quinzaine de personnes bloqueront l'accès à l'usine Magnola, aux abords du chemin Pinnacle, tandis qu'un autre groupe de supporters se tiendra à proximité.

Les manifestants comptent demander symboliquement aux dirigeants de l'usine de leur remettre leur permis d'exploitation.

«C'est symbolique, bien sûr, pour les amener à renoncer à opérer. On se propose de se mettre dans l'illégalité parce qu'on va refuser de quitter les lieux», souligne Carol McKenty.

Celle-ci reconnaît que les participants, qui ont reçu une formation du

réseau SALAMI (qui s'oppose à la mondialisation), s'attendent à être arrêtés par les policiers.

«Mais c'est une action de désobéissance pacifique», insiste Mme McKenty, qui affirme que, contrairement à ce qui est véhiculé dans les médias, la majorité des manifestants sont de la région.

D'autre part, Philippe Duhamel, du réseau SALAMI, participera à cette action de résistance civile et donne lui aussi l'assurance que tout se déroulera dans le calme.

«Je n'ai aucune inquiétude quant au caractère pacifique de cette manifestation-là. On leur offre un appui technique et politique, on soutient les citoyens de la région qui sont inquiets et indignés», dit-il.

## Une première tuile pour le Bloc (suite de la Une)

intérêts du Québec», poursuit le député, qui rappelle qu'en aucun temps le Bloc n'a considéré faire partie d'un gouvernement de coalition.

10 000 électeurs disparus...

Plus tôt en journée, M. Chrétien s'est alarmé de découvrir que la liste des électeurs de son comté ne comportait plus que 51 000 noms d'électeurs, alors qu'elle en comptait, d'après lui, 61 000 lors du scrutin de 1997.

«On veut me voler mes élections, s'est-il exclamé. La population n'a pas diminué. On a même ajouté plusieurs emplois dans la région grâce aux dynamismes des industriels. C'est pour le moins inquiétant.»

À partir du recoupage de la liste électorale permanente du Québec pour le territoire du comté fédéral de Frontenac-Mégantic, l'organisation du député considère qu'environ 61 000 électeurs devraient avoir droit de vote le 27 novembre.

Joint à son bureau de Thetford Mines, le directeur du scrutin de Frontenac-Mégantic, André Pomerleau, a convenu que des noms d'électeurs pouvaient ne pas encore figurer sur la liste préliminaire.

«Le chiffre exact des électeurs du comté actuellement, c'est 51 943, indique M. Pomerleau. De plus, quelque 3000 noms sont entrés ces jours-ci, transférés par concordance entre les listes fédérale et provinciale.

Mais il ne figurait que 52 876 électeurs inscrits sur la liste finale lors du scrutin du 2 juin 1997, fait remarquer M. Pomerleau.

Les explications du directeur de scrutin ne satisfont pas l'organisation de Jean-Guy Chrétien qui maintient que la liste électorale devrait compter environ 61 000 noms.

«C'est un ordre de grandeur que nous gardons, d'autant plus que le pointage que nous effectuons nous révèle que plusieurs personnes ne figurent pas sur la liste électorale préliminaire que nous a transmise le directeur du scrutin», a commenté hier soir un membre de l'organisation Chrétien.

LE TRENTE ET UN\*

LE COMPLET pure laine  
 PRINCE DE GALLES  
 799 | 95

Le trois-boutons  
 indispensable, exclusif,  
 de notre prestigieuse  
 collection importée  
 D'Allemagne,  
 signée René Lezard.

Dans cet automne de  
 carreaux, le prince de  
 galles est certainement  
 le grand classique le  
 plus mode. Camaïeu  
 de gris. Pantalon sans  
 pinces. 38, à 46.  
 Rég. 995,00\* chemise  
 125,00, cravate 125,00

la maison  
**simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

# Déévaluation de 15 % due aux biogaz

Pour les 94 propriétés du quartier Dubreuil touchées, la perte totale en valeurs immobilières atteint près d'un million \$

Luc LAROCHELLE

Fleurimont

La Ville de Fleurimont reconnaît une déévaluation de 15 % sur les 94 propriétés du quartier Dubreuil qui se trouvaient dans le périmètre d'évacuation lorsque des biogaz ont migré du site d'enfouissement de Sherbrooke vers la zone résidentielle. Le nouveau rôle d'évaluation, qui sera en vigueur à compter du 1er janvier 2001 et qui servira à calculer les comptes de taxes des Fleurimontois pour les trois prochaines années, ne reflète toutefois aucune perte de valeur marchande des 500 autres propriétés de ce quartier.

Les ajustements mesurant les deux alertes au biogaz, survenues à l'automne 1997 ainsi qu'au printemps 1998, établissent des pertes immobilières réelles totalisant près de 1 M \$ pour cette centaine de sinistrés qui, au total, auront à verser 12 500 \$ de moins en taxes à leur municipalité à compter de l'an prochain.

Ce million de dollars est aussi un premier indicateur objectif des dédommagements auxquels les voisins du site d'enfouissement sont en droit de s'attendre. La table est donc mise pour les débats juridiques sur le recours collectif de 17 M \$ qui pèse contre la Ville de Sherbrooke.

Bien que la reconnaissance d'un préjudice soit favorable aux plaignants, la déévaluation des propriétés est nettement moins dévastatrice que ne l'ont prétendu les avocats de la poursuite qui, au moment d'inscrire les procédures devant le tribunal, en mars 1998, chiffrèrent à 30 % la perte de valeur pour chacune des 600 propriétés du quartier Dubreuil. Un évaluateur embauché comme expert par la poursuite a même prétendu publiquement que les propriétés se trouvant à moins de 200 mètres du site d'enfouissement avaient chuté de 50 %.

Basé sur des transactions

«C'est un regard totalement détaché de la cause pendante devant les tribunaux. Il est basé sur les transactions impliquant des propriétés du quartier Dubreuil en 1998 et 1999, ainsi qu'au cours des six premiers mois de l'année 2000. Ce baromètre immobilier montre un recul de 15 % sur le prix de vente des propriétés situées à l'intérieur du périmètre d'évacuation mais n'a pas mesuré d'impact négatif sur la valeur des autres propriétés du quartier», note Denis Brazeau, directeur du service d'évaluation de la firme Morin Roy.

Les élus de Fleurimont ont pris connaissance du nouveau rôle d'évaluation il y a une dizaine de jours dans le cadre d'un atelier de travail. Denis Brazeau affirme catégoriquement qu'il n'a subi aucune influence politique.

«Le mandat qui m'a été donné a été



Ce tableau montre la localisation des 94 propriétés du quartier Dubreuil dont les valeurs ont été revues à la baisse de 15 % dans le nouveau rôle d'évaluation de la Ville de Fleurimont. Il s'agit des propriétés dont les occupants ont dû être évacués lors des alertes aux biogaz, à l'automne 1997 et au printemps 1998. La partie foncée du tableau indique les limites de la Ville de Sherbrooke et la proximité du site d'enfouissement.

clair au départ: advenne que pourra, le rôle doit être fidèle à la situation du marché, m'ont dit les élus. Le conseil municipal a constaté, point à la ligne. Si les transactions immobilières avaient reflété une baisse de 40 % du prix de vente des propriétés, c'est ce qui aurait été inscrit au nouveau rôle d'évaluation. Ce n'est pas le cas», précise le professionnel, qui sera vraisemblablement convoqué comme témoin expert lorsque le tribunal entendra le recours collectif.

«Je m'y attends. C'est d'ailleurs pourquoi j'ai redoublé de prudence et de vigilance dans la mise à jour des données», dit M. Brazeau, en admettant qu'il a transmis en toute transparence aux parties adverses les informations recueillies en cours d'analyse.

Denis Brazeau a constaté que l'effet psychologique de la crise des biogaz s'atténue avec le temps.

«Il y a une reprise des transactions dans le quartier Dubreuil. L'activité immobilière est revenue à un niveau comparable à celui qui était enregistré avant que le problème des biogaz surgisse. L'effet négatif s'estompe. Ce n'est pas vraiment étonnant puisque les dernières évaluations remontent à plus de deux ans».

## Le maire Gagnon de Fleurimont anticipe des «réactions négatives»

Luc LAROCHELLE

Fleurimont

Le maire de Fleurimont, Francis Gagnon, refuse de porter un jugement sur le nouveau rôle d'évaluation confectionné pour sa municipalité. Il commente avec une extrême prudence ce registre légal, qui donne du poids à certains arguments des citoyens du quartier Dubreuil, mais atténue la portée d'autres prétentions.

«J'anticipe des réactions négatives de la part de certains citoyens. Ça ne peut faire autrement dans un litige comme celui dans lequel le dossier des biogaz nous a plongés. Il faut rappeler aux citoyens que le rôle d'évaluation ne traduit pas l'opinion ou les perceptions d'élus. Ce sont les observations de professionnels qui ont à suivre des critères

techniques. D'ailleurs ce sont eux qui auront à défendre ces données actualisées devant les citoyens, pas nous. Jamais, jamais, je n'ai tenté d'influencer ce dossier-là», assure le maire Gagnon.

Les résidents du quartier Dubreuil sont convoqués à une séance d'information le 14 novembre, au Centre Julien Ducharme. Le personnel de l'hôtel de ville de Fleurimont s'affaire à préparer les quelques 600 fiches personnalisées qui seront remises aux citoyens qui se présenteront à cette assemblée.

«Chaque citoyen recevra une fiche lui indiquant les données propres à sa propriété. Les gens auront donc le loisir de questionner les professionnels et d'argumenter avec eux. Notre rôle comme élus est de rendre l'information accessible pour nos citoyens et de leur expliquer les mécanismes qui s'offrent à eux s'ils sont insatisfaits du jugement

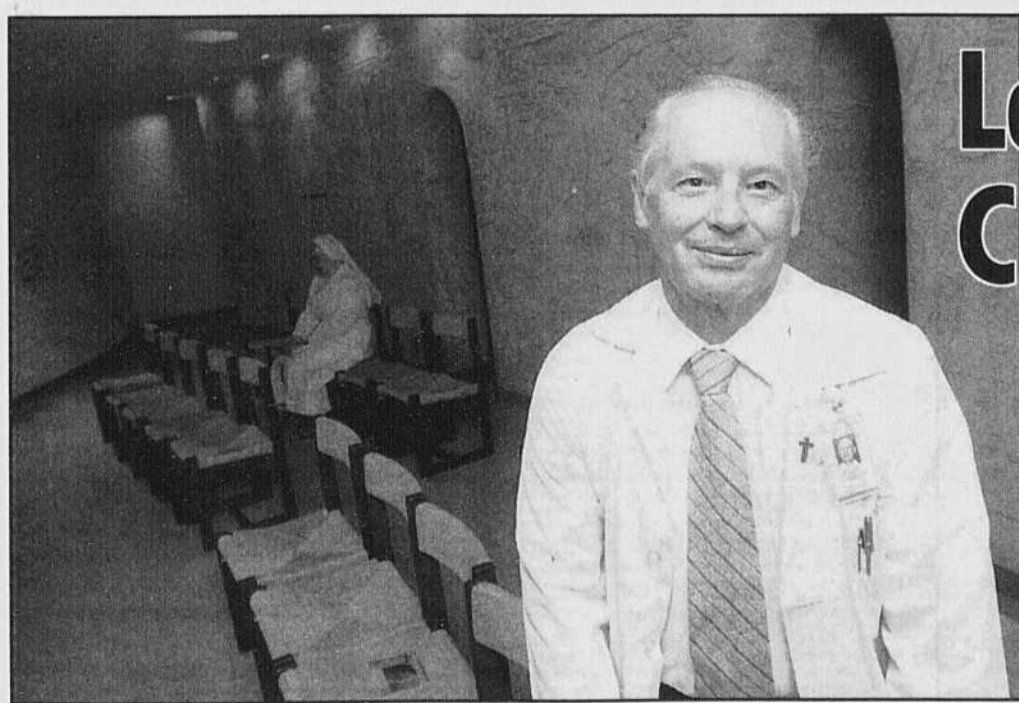
porté sur leur propriété», dit M. Gagnon.

Le maire de Fleurimont rappelle d'autre part que sa municipalité est toujours en attente d'une date pour le début des procédures contre la Ville de Sherbrooke et le ministre de l'Environnement du Québec.

Fleurimont réclame la révocation partielle du certificat d'autorisation du lieu d'enfouissement sanitaire opéré par sa voisine.

«Nous n'avons pas lâché prise. Ce ne sont que les délais juridiques qui créent cette impression», commente-t-il.

Fleurimont prétend que Sherbrooke ne respecte pas les normes du MEF sur la zone minimale de 200 mètres qui devrait séparer son site de la zone habitée.



Dorénavant, le Père Joseph Alberton pourra célébrer la messe dans la chapelle originale du CHUS à Fleurimont qui, malgré une légère perte d'espace, a retrouvé son lustre d'antan.

## La chapelle originale du CHUS reprend du service

Fleurimont (FG)

Ne demandez pas à l'aumônier Joseph Alberton, de l'hôpital de Fleurimont du CHUS, s'il est heureux ces jours-ci. La réponse c'est clairement oui.

C'est qu'environ sept ans après avoir servi à pratiquement toutes les saucés, le lieu de culte de l'hôpital est revenu à ses origines: la magnifique petite chapelle du rez-de-chaussée, bien située et facile d'accès qui avait été inaugurée en 1968. Au cours des dernières années, une chapelle avait été aménagée au septième étage.

Considérée comme un chef-d'œuvre notamment en raison du mur stylisé d'ornements religieux qu'elle renferme, la chapelle originale avait d'abord servi de déversoir de l'urgence quand ça débordait de patients. Puis au cours des trois dernières années, le système Ariane y a été déployé et le local a servi de salle de réunion.

Est-ce le tollé général que cela a soulevé alors avec des milliers de lettres de fidèles, patients et membres du personnel pour que la chapelle reprenne sa place?

Toujours est-il que cela est maintenant réalité, même si à cause des besoins d'espace, la chapelle a perdu environ le tiers de sa superficie originale au profit de l'agrandissement de l'urgence et du côté des cliniques externes. On y est passé d'une capacité de quelque 70 à une quarantaine de places.

«Mais l'espace est suffisant. La réfection a été très bien faite, les murs ont été repeints, un nouveau tapis a été apposé et surtout, la fresque a été conservée. Les gens sont très heureux de pouvoir enfin revenir se recueillir en ce si beau lieu», commente le Père Camélien. Il remercie les autorités pour cette décision et les gens et le personnel qui l'ont supportée.

«La fresque en question ornant le mur face à l'autel est constituée de dessins tracés dans un matériau comme celui utilisé en leur temps par des maîtres de l'art religieux comme Michel-

## L'autel sculpté a disparu

Fleurimont (FG)

«C'est qui est bien triste, c'est la disparition de l'autel. Personne ne sait où cet ornement religieux d'origine se trouve.»

La joie du Père Joseph Alberton est assombrie quand il pense à la disparition de la table servant à célébrer la messe et qui, comme les autres objets de la chapelle (chaises et autres) lors de sa transformation temporaire en salle de réunion, avaient été entreposés dans l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul.

«On a récupéré tous les articles mais l'autel n'y était pas. Qu'est-ce qui s'est passé? Je l'ignore. Mais chose certaine, il fallait que les gens qui auraient pu partir avec soient bien équipés car c'était un gros autel, en bois massif», a dit l'aumônier.

Et surtout, comme les sculptures ornant cet autel sont signées du même nom d'artiste que



L'autel disparu était en bois massif.

celui qui a confectionné la fresque murale, c'est une oeuvre d'art qui a disparu.

L'autel de remplacement, plus modeste, a été confectionné par des ouvriers du CHUS. Et si le Père Alberton remercie les gens qui ont fait ce travail, il aimerait bien récupérer l'autel original.

Alors si l'avis peut être entendu...

Ange et Léonard de Vinci. On y voit différentes scènes depuis la création du monde à l'Apocalypse.

«Sur ce mur, tu peux lire les quatre Évangiles, avec ses différents temps forts, dont la crucifixion et la Résurrection de Jésus... C'est une oeuvre magnifique», exprime avec enthousiasme l'aumônier à propos de cette réalisation d'un artiste montréalais signant Suscon et portant la date de 1968.

Dorénavant, il pourra enfin présenter la messe à cet endroit, soit à 16 heures chaque jour et à 11 heures le dimanche.

loto-québec		résultats	
<b>6/49</b>	Tirage du 2000-11-01	GAGNANTS	LOTS
		6/6	1 5 000 000,00 \$
		5/6+	5 127 522,40 \$
		5/6	310 1 645,40 \$
		4/6	16 486 59,30 \$
		3/6	292 234 10,00 \$
	Numéro complémentaire: 15	Ventes totales: 15 940 198 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$	
<b>Quebec 49</b>	Tirage du 2000-11-01	GAGNANTS	LOTS
		6/6	0 1 000 000,00 \$
		5/6+	0 50 000,00 \$
		5/6	14 500,00 \$
		4/6	946 50,00 \$
		3/6	19 554 5,00 \$
	Numéro complémentaire: 12	Ventes totales: 666 993,50 \$	
<b>Promotion Double Jeu</b>	Tirage du 2000-11-01	GAGNANTS	LOT
<b>6/49 +</b>		119	84,03 \$
<b>Banco</b>	Tirage du 2000-11-02	625928	100 000 \$
<b>Quintessence</b>	Tirage du 2000-11-02	3	4
<b>Extra</b>	Tirage du 2000-11-02	570	5381
		489882	100 000 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

TVA, le réseau des tirages

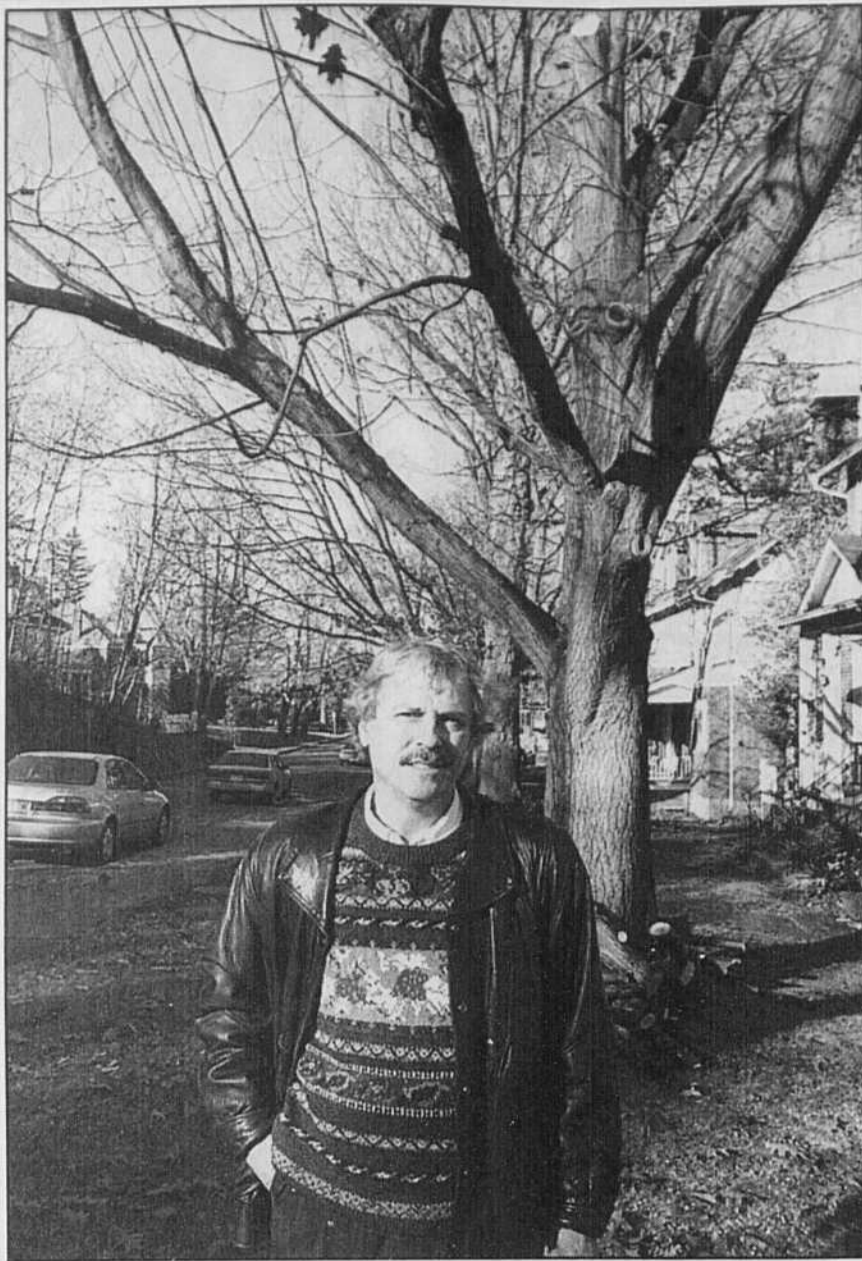


Photo Imacom, Claude Poulin  
 Résident de la rue Québec, François Charron n'est pas très fier du travail d'élagage qui a eu lieu sur sa rue et particulièrement sur son arbre, une véritable «job de cochon», s'insurge-t-il. Mécontent des travaux exécutés chez lui, il les a fait stopper et il dit qu'on lui laisse deux semaines. «On va se défendre», assure-t-il. Et même si on ne lui donne pas raison, il aura eu la chance de s'exprimer, dit-il. L'homme raconte qu'il a acheté sa propriété en raison des arbres qui ornent sa rue, la rue Québec, la plus belle de Sherbrooke, selon son appréciation.

## Furieux contre Hydro-Sherbrooke

# Un résident du Vieux-Nord fait stopper les travaux d'élagage devant chez lui

Claude PLANTE  
 Sherbrooke

Un résident de quartier Vieux-Nord demande qu'Hydro-Sherbrooke mette la pédale douce quand vient le temps d'élaguer les arbres pour libérer les fils électriques. Furieux, François Charron, propriétaire d'une résidence de la rue Québec, a fait stopper des travaux hier après-midi.

«Qu'on me prouve que les pannes dans le Vieux-Nord sont causées par les arbres. Je sais que je n'aurai pas gain de cause, mais au moins je me serai exprimé. Je n'aurai pas de problème à aller chercher 100 pour cent d'appui dans le voisinage. Nous avons eu une véritable job de cochon.»

«Écoutez, il y a une demi-corde de bois à côté de mon arbre. Une demi-corde, c'est beaucoup quand on coupe des branches dans un seul arbre! J'ai fait arrêter le travail et on m'a dit qu'on me laisserait deux semaines. Nous allons nous défendre.»

M. Charron soutient que la Ville de Sherbrooke «panique en se souvenant des tempêtes. Mais ces tempêtes surviennent seulement une fois aux 100 ans. Hydro-Sherbrooke se fie aux normes d'Hydro-Québec. Il faudrait une

politique de coupe spécifique pour chaque quartier. Les normes vont trop loin. Ils coupent les branches à trois mètres du fil. C'est dix pieds! Ça fait un méchant trou dans l'arbre.»

«Je suis un peu émotif, mais notre rue est la plus belle de Sherbrooke. Mes voisins et moi avons des chênes matures. J'ai acheté cette maison en raison des arbres.»

Au téléphone depuis son travail, M. Charron assure qu'il va contacter sa conseillère municipale Chantal L'Espérance afin de faire pression sur la Ville. Jointe hier en fin d'après-midi par *La Tribune*, Mme L'Espérance mentionne ne pas être au fait du problème. La conseillère note toutefois avoir vu les élagueurs sous-traitants au travail dans son secteur.

«J'ai un message sur mon répondeur à ce sujet. Je vais me renseigner et en faire état lors de la prochaine réunion du conseil municipal de lundi prochain.»

«J'ai vu les branches sur les terrains et les camions dans les rues, mais je ne peux me prononcer sur le travail qui a été fait», dit-elle.

### Un arrangement

Chez Hydro-Sherbrooke, on répond que l'arbre de M. Charron n'avait jamais été élagué convenablement avant ces travaux et que les normes de coupe ont été validées auprès d'autorités compétentes.

«Il serait toujours possible d'en arriver à un arrangement, mais quand on fait de l'élagage, on le fait ou on ne le fait pas», fait remarquer Raymond Cloutier, chef de la division des lignes électriques. «M. Charron dit que son arbre a déjà été élagué, mais seulement les feuilles.»

«On a vu lors des tempêtes de neige que les branches écrasent les fils. Depuis un an et demi que nous faisons ce travail. Si le client ne veut pas qu'on touche à ses arbres, on n'y touchera pas. Mais on va noter son refus et si on voit un lien en une éventuelle panne et ses arbres, il pourrait y avoir responsabilité.»

«Nous avons arrêté les travaux chez lui et chez un voisin, mais ils se poursuivraient ailleurs dans ce quartier. Nous sommes rendus à élaguer dans le Vieux-Nord.»

## Ronald Pouliot demande une révision

Sherbrooke (psj)

Ronald Pouliot, âgé de 40 ans, autrefois de la région de Compton, s'adressera la semaine prochaine à un juge et à un jury, au palais de justice de Montréal, concernant la peine de 25 ans d'emprisonnement qui lui avait été imposée le vendredi 21 décembre 1984, à Sherbrooke.

Cette lourde peine était la conséquence d'accusations de meurtres au premier et au second degré dans ce qu'on avait appelé à ce moment l'affaire Pouliot ou l'affaire de Compton Station.

Le mardi 26 juin 1984, un citoyen qui circulait en tracteur chemin Vaillancourt, à Compton Station, avait découvert vers 13 h 30 les corps de quatre personnes sous un amas de branches, dans un ravin.

Trois hommes et une femme dont l'âge variait de 21 ans à 33 ans, tous de Coaticook, avaient été abattus avec un fusil de gros calibre par certains membres d'une même famille.

Ronald Pouliot en était. À la peine de 25 ans avait été assortie l'impossibilité de toute libération avant d'avoir purgé la totalité de la peine.

Or depuis 1976, le Code criminel prévoit pour les peines dépassant 15 années d'emprisonnement, ce qui est souvent le cas dans les affaires de meurtre, un processus de révision judiciaire.

Voilà pourquoi depuis 1991, 1992, des accusés se prévalent de cet article du code pour que l'on revienne à la baisse le délai préalable à une demande de libération. Il appartient donc au requérant de prouver en quelque sorte l'ingérence de la sentence portée contre lui.

Les facteurs ou les critères qui entrent en ligne de compte dans ce processus de révision judiciaire sont le crime commis, le comportement du requérant durant sa période de détention et son caractère passé et présent.

Tout autre facteur que la Cour considérerait comme significatif ou pertinent dans ce dossier pourrait également être retenu. C'est le jury qui doit se prononcer.

Le lundi 6 novembre, on procédera au choix des membres du jury. Le juge Jean-Guy Boislard de la Cour supérieure présidera l'audition de la révision judiciaire. Me Estelle Gravel agira pour le ministère public.

Plusieurs témoins pourraient être entendus mais il a été impossible d'en connaître le nombre.

“SEARS!”

Au choix  
 588\$ Ch.

Au choix: fauteuil berçant et inclinable, fauteuil berçant et pivotant ou fauteuil inclinable La-Z-Boy. 3 couleurs. Rég. Sears 799,99.

GRANDE  
 NOUVELLE  
 COMPTE À REBOURS

5 bonnes raisons

CHOIX DE 3 STYLES, UN SEUL BAS PRIX  
 MÉCANISME D'INCLINAISON LA-Z-BOY™

MÉCANISME LA-Z-BOY GARANTI  
 À VIE. DÉTAILS EN MAGASIN

RECouvreMENT EN TISSU DURABLE

NOTRE PLUS BAS PRIX DE L'ANNÉE!

Prix en vigueur jusqu'au  
 dimanche 5 novembre 2000



Ces samedi  
 et dimanche,

TOUS LES MEUBLES<sup>†</sup> ET ENSEMBLES  
 MATELAS-SOMMIER SONT EN SOLDE

ou à prix spécial

<sup>†</sup>Tout est en solde en vigueur les samedi 4 et dimanche 5 novembre 2000

De plus, ÉPARGNEZ 7%\*



ou, avec la carte Sears,  
 pas d'intérêt avant 2003<sup>\*\*</sup> pour tous les meubles<sup>†</sup>  
 et ensembles matelas-sommier



Il y a un magasin  
 Sears près  
 de chez vous

Meubles et ensembles  
 matelas-sommier disponibles dans  
 le magasin suivant:

Magasin de meubles et  
 d'électroménagers de Sherbrooke  
 autoroute 410 et Boulevard de Portland  
 Centre commercial Carrefour de L'Estrie  
 (819) 564-3010

\*Offre 'ÉPARGNEZ 7%': Sears déduira 7% du prix de l'article. L'offre ne s'applique ni aux achats faits dans le cadre de toute exonération de taxes, ni aux frais de livraison, de contrat d'entretien ou d'installation.

\*\*Offre 'Pas d'intérêt': payez en 26 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en janvier 2003. Avec la carte Sears seulement, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears, à compter du mois suivant.

Les deux offres: à l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue. Offres en vigueur jusqu'au dimanche 12 novembre 2000. Renseignez-vous. <sup>†</sup>R/OI Meubles; à l'exclusion des meubles pour bébés

SEARS

Sears. Les beaux côtés de votre vie.™

# Une des meilleures écoles de finances au monde

L'Université de Sherbrooke se situe au 3<sup>e</sup> rang du palmarès de l'organisme américain qui décerne le titre de CFA (Chartered Financial Analyst)

André LAROCHE

Sherbrooke

L'Université de Sherbrooke s'avère une des meilleures écoles de formation d'analystes financiers. Pas seulement au Québec. Elle constitue une des meilleures au monde.

C'est ce qui ressort des résultats obtenus année après année à l'examen pour le titre de CFA, décerné par un organisme américain nommé Association for Investment Management and Research (AIMR).

Le titre CFA (Chartered Financial Analyst) est indispensable pour travailler dans les firmes de courtage. Quelque 70 000 candidats, à travers 80 pays, se présentent aux examens de l'AIMR pour décrocher le titre convoité. Près d'un postulant sur deux n'obtient pas la note de passage.

Cependant, presque tous les étudiants sherbrookoïses de maîtrise, option finances, réussissent le test et peuvent ajouter les lettres CFA à leur signature dès l'obtention de leur diplôme.

## Curiosité

Avec ces statistiques, l'Université de Sherbrooke se situe au troisième rang du palmarès de l'AIMR, tout juste derrière l'Université du Texas et l'Université de Notre-Dame, en Indiana.

Cette situation a piqué la curiosité de l'organisme américain. Il a délégué à Sherbrooke son vice-président, Robert Luck, pour comprendre la recette du succès au nord de la frontière. Du coup, il a distribué hier 15 bourses



Imacom, René Marquis  
Le vice-président de l'organisme Association for Investment Management and Research, Robert Luck (avec une cravate sur la photo principale et ci-contre), est venu à Sherbrooke pour découvrir pourquoi Sherbrooke se situe parmi les trois meilleures écoles de finances au monde. Il en a profité pour distribuer des bourses à 15 étudiants, soit Sonia Khemiri, Mathieu Boisvert, Jean-François Santerre, Jean-René Adam, Julie St-Laurent, Ian Asselin, Jean-François Sauriol, Maxime Simoneau, Éric Corbeil, Christian Bergeron, Christian Nols, Germain Devost, Éric Desjardins et Errico Cocchi.

d'études d'un millier de dollars à autant d'étudiants sherbrookoïses.

«Je suis ici pour découvrir pourquoi l'Université de Sherbrooke obtient autant de succès aux examens de l'AIMR. Je crois que la présence et le travail de Jean-Paul Page y est pour quelque chose», a affirmé M. Luck.

«Je ne connais pas le contenu des cours, mais je suis convaincu que les principaux facteurs de ce succès sont l'excellence de la faculté, la sélection des étudiants et le travail en stage pratique», a-t-il ajouté.

Les 35 étudiants admis à la maîtrise sherbrookoïse sont triés à travers 150

candidats.

«Sherbrooke ne prépare pas seulement ces étudiants à l'examen de CFA, mais à une carrière en finances. Ces jeunes sont prêts à travailler dans le monde réel dès leur sortie d'université», a mentionné Robert Luck.

Ce dernier a déclaré que les grandes firmes américaines s'apercevront rapidement de l'excellence des finissants sherbrookoïses. «Et elles se réjouiront de savoir qu'elles n'ont pas à les former elles-mêmes.»

## Virage

Si Sherbrooke possède une telle

longueur d'avance, c'est probablement grâce à la vision du professeur Jean-Paul Page. C'est lui qui a amorcé le virage du programme sherbrookoïse pour épouser les normes de l'AIMR, il y a 10 ans.

«Les autres universités québécoises ont tenté d'emboîter le pas, mais elles ne parviennent pas à conserver un membre CFA en leurs murs. Ils retournent pratiquer dans le privé, c'est plus payant!», a-t-il indiqué en s'exclant.

Alors pourquoi Jean-Paul Page est demeuré sur le campus sherbrookoïse? «Parce que j'aime l'enseignement et écrire des volumes. Mon fils a obtenu la

norme CFA, il a 23 ans et il gagne déjà plus que moi. Et il rit», a-t-il ajouté.

M. Page est parvenu également à débaucher en 1999 Pierre Bouvier, vice-président de la Caisse de dépôt du Québec pendant 15 ans. Il est lui aussi un gradué de l'ordre CFA.

«J'ai opté pour Sherbrooke pour la qualité de vie, et la qualité du programme. On m'a déjà demandé à l'Université du Québec de donner un séminaire d'une semaine en guise de préparation à l'examen de CFA. Je me suis que cela n'avait pas de bon sens. J'ai préféré me joindre à un programme qui fonctionne», a-t-il expliqué.

# Des Sommets et Hauts-Cantons plongent dans l'aventure du nouveau bulletin

Portes ouvertes  
Dimanche 5 novembre  
ÉCOLE DU PHARE  
9 h et 10 h 30

Sherbrooke (AL)

Chaque école primaire des commissions scolaires des Sommets et des Hauts-Cantons a élaboré son propre bulletin scolaire pour leurs écoliers de première et de deuxième année, touchés par la réforme scolaire.

Ce bulletin sera mis en vigueur dès la première étape scolaire, qui prendra fin cette semaine au sein de ces deux commissions scolaires. Et cela en dépit du fait que la politique d'évaluation et le cadre de référence du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) ne seront déposés que la semaine prochaine.

«Nous connaissons déjà l'orientation du MEQ», a expliqué Jacques Létourneau, directeur général adjoint à la CS des Hauts-Cantons. «Nous avons discuté avec le sous-ministre Jacques Bisailon encore ce matin (de passage à East Angus). Il nous a confirmé que notre démarche était tout à fait conforme à l'esprit de la réforme.»

## Première version du MEQ

«Le MEQ avait déjà rendu public une première version de son cadre de référence le 17 novembre 1999. Nous avons travaillé avec ce document. Je ne m'attends pas à ce qu'il soit complètement chamboulé la semaine prochaine», a affirmé pour sa part Camille Gendron, directeur général adjoint de la CS des Sommets.

Selon la nouvelle Loi sur l'instruction publique (art. 96.15), la responsabilité d'élaborer le bulletin scolaire repose sur la direction de chaque école, en collaboration avec les enseignants et les comités d'établissement.

## Son propre rythme

À la CS des Hauts-Cantons, un comité de travail a été formé en juin dernier de professeurs, de directeurs d'école et de conseillers pédagogiques. Ils se sont entendus sur un certain nombre de balises à respecter par le personnel enseignant de chaque école pour élaborer le bulletin scolaire.

«Chaque école met en application la réforme à son propre rythme. Dans cette optique, les professeurs de chaque école sont les mieux placés pour cibler la compétence ou les domaines spécifiques à évaluer. Ils ont reçu toute la formation pour pouvoir assumer cette démarche», a affirmé Jacques Létourneau.

Ce dernier souligne que le nouveau bulletin ne comporte pas de note comparative au reste de la classe, mais fait plutôt état de l'évolution de chaque écolier selon les objectifs du programme, dans un langage compréhensible pour les parents.

«Le bulletin sert à donner de l'information aux parents plutôt qu'à décerner une note à l'enfant», a-t-il répété.

## Informations aux parents

La commission scolaire des Sommets a adopté la même approche, poussée par les mêmes raisons.

À titre d'exemple, l'école Brassard-St-Patrice a opté pour un bulletin divisé en deux grandes sections: compétences transversales et compétences disciplinaires. Chaque écolier recevra une note de A à D sur chacune des 19 compétences ciblées.

«Un portfolio sera annexé au bulletin et il comprendra des travaux de l'écolier pour faire état de sa progression», a ajouté Camille Gendron.

Bien vulgarisé, le bulletin comporte tout de même des expressions un peu nébuleuses et vagues pour le commun des mortels, comme «compétences transversales» ou encore «l'enfant exerce sa pensée critique».

«Des documents ont été remis aux parents à la rentrée scolaire et des soirées d'information ont permis d'expliquer des notions aux parents. D'autres explications seront

données à la remise des bulletins», a affirmé M. Gendron.

**2 pour 1**

À l'achat d'une paire d'orthèses plantaires sur mesures conçues par ordinateur au prix courant obtenez une 2<sup>e</sup> paire ajustée à vos pieds tout à fait **GRATUITEMENT**

- Durée limitée, du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2000
- Idéales pour les souliers de sortie
- Évaluation informatisée en dynamique de la démarche
- Rapport d'analyse du cycle de marche
- 16 ans d'expérience
- Nouvelle technologie
- Orthèse ultraperformante
- 30 modèles différents

**Mal aux genoux? Mal aux pieds? Mal au dos?**

Pour rendez-vous

**PODO CONFORT** Jean-Pierre Rouleau et Alain Gamache Podo-orthésiste

■ Sherbrooke ■ Rock Forest  
Confortho, Clinique médicale  
Galeries 4 Saisons (819) 565-4102

■ Coaticook ■ Disraëli  
Jean Coutu, Clinique du lac Aylmer  
(819) 849-6359 (418) 449-2965

Laboratoire orthopédique Division de CONFORTHO Permis M.S.S.S. 2103 7075 33819

**FACTORY OUTLET**

**Cuir AU PRIX DU MANUFACTURIER**

Heures d'ouverture  
Mardi, mercredi : 12 h à 17 h 30  
Jeudi, vendredi : 12 h à 21 h  
Samedi : 10 h à 17 h  
Dimanche : 12 h à 16 h

171, rue Wellington Nord, Sherbrooke

**FUTURESHOP**  
Nous offrons ce que votre future vous réserve.

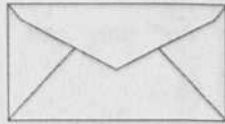
**AVIS À NOTRE CLIENTÈLE**  
Veuillez noter l'erreur suivante dans notre circulaire du 1<sup>er</sup> au 7 novembre 2000 :

Page 2 : l'ordinateur Compaq 5BW296 est au prix de «1 599,99 \$ après chute de prix de 100 \$». Moniteur et haut-parleurs en sus.

Veuillez nous excuser pour tout inconfort que cela aurait pu causer à notre clientèle.

Merci de votre compréhension.  
Département de publicité.

# Opinions



Opinion  
des lecteurs

La Tribune  
1950 rue Roy  
Sherbrooke (Québec)  
J1K 2X8

Télécopieur  
564-8098

Courrier électronique  
redaction@latribune.qc.ca

## ÉDITORIAL

### Nos questions aux candidats



Maurice  
CLOUTIER

La campagne électorale entre dans sa treizième journée. La bataille se dessine clairement au Québec entre les bloquistes et les libéraux. Il est cependant grand temps de connaître la position des différents candidats dans la région immédiate de Sherbrooke concernant des questions qui reviennent régulièrement dans l'actualité et des préoccupations majeures pour plu-

sieurs électeurs.

Plutôt que l'éditorial traditionnel, La Tribune interpelle aujourd'hui les candidats. Au-delà des attaques personnelles et des visites d'appuis, les candidats sont invités à prendre un peu de temps pour répondre aux lecteurs et, surtout, aux électeurs.

Les questions:

-- Croyez-vous que la Cité des rivières représente LE projet-moteur tant espéré pour Sherbrooke que ce soit sur le plan touristique ou économique?

-- Quel geste êtes-vous prêt à poser pour réduire le crime organisé et croyez-vous que des Sherbrookoises souffrent présentement en raison des ramifications du crime organisé?

-- Malgré le contexte économique actuel, il y a encore beaucoup de pauvreté au Canada. Des jeunes ne mangent pas à leur faim. Que proposez-vous pour corriger la situation?

-- Dans la région de Sherbrooke, quelles sont les priorités, selon vous?

-- Sherbrooke devrait obtenir l'aide du nouveau programme des infrastructures pour réaliser quel projet majeur?

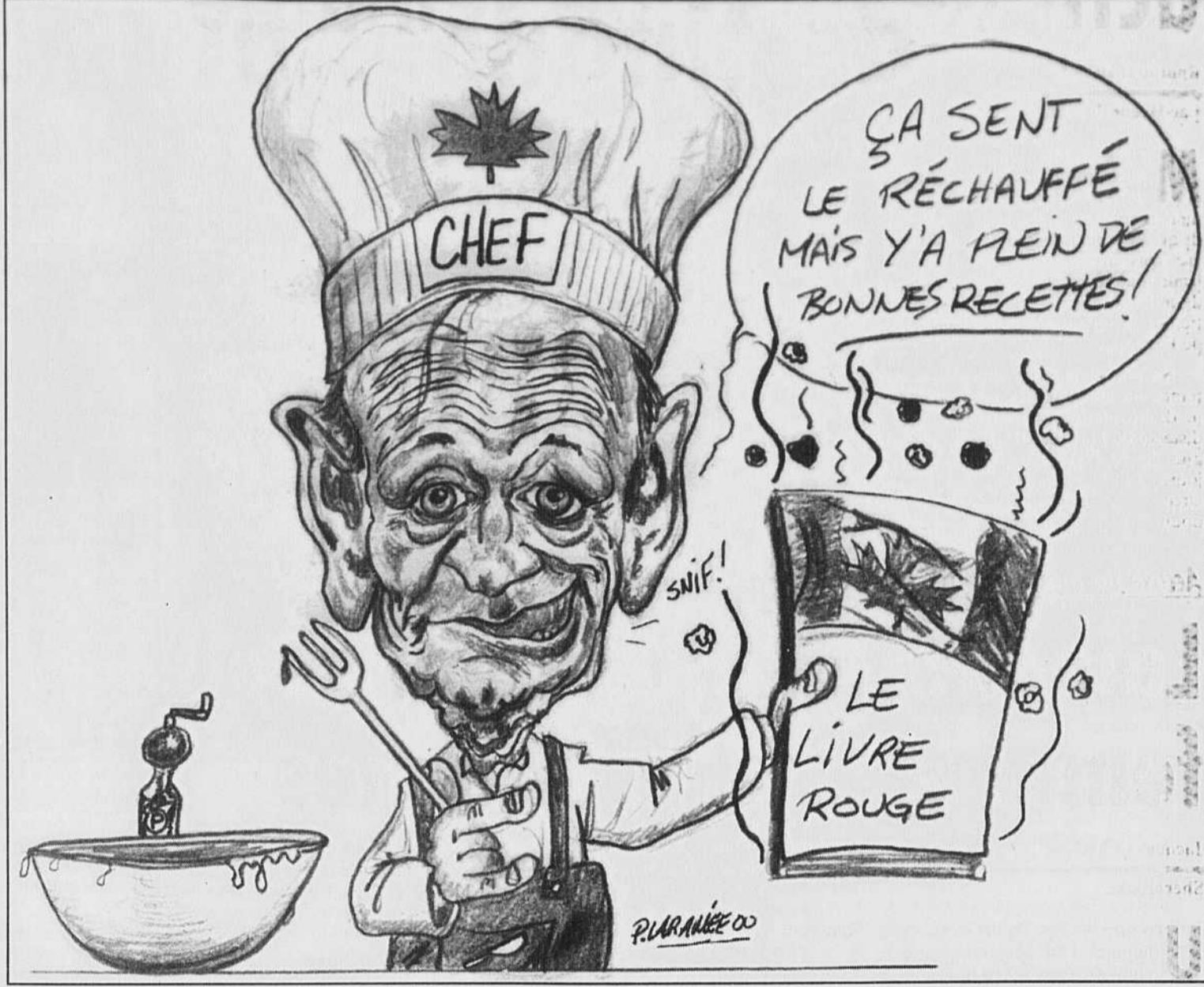
-- La santé est la grande préoccupation de la majorité des citoyens. Notre système de santé peut-il encore répondre aux attentes de la population?

-- Anticipez-vous un référendum à court terme sur l'avenir du Québec?

-- Au lendemain du 27 novembre, si vous êtes élu, que faites-vous en priorité?

La liste des questions aurait pu être bien plus longue. D'ailleurs, les lecteurs sont invités à nous transmettre leurs questions par courrier électronique à [redaction@latribune.qc.ca](mailto:redaction@latribune.qc.ca) ou par télécopie au 819-564-8098. Les lecteurs peuvent aussi nous formuler des commentaires pour la page éditoriale sur ces sujets.

Entre-temps, les candidats libéraux Jean-François Rouleau et David Price, respectivement dans Sherbrooke et Compton-Stanstead et les bloquistes Serge Cardin et Gaston Leroux aussi dans Sherbrooke et Compton-Stanstead sont invités à fournir une réponse de 60 mots ou moins à chacune de ces interrogations d'ici jeudi prochain.



## RÉPLIQUE

### Ne mêlons pas les cartes!

Les audiences de la Commission Clair en Estrie ont été l'occasion pour le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke de demander un statut particulier, de rechercher un financement propre à sa vocation nationale et universitaire, de remettre en question le nombre de régions régionales et de proposer un nouveau découpage territorial.

Cette prise de position du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke a donné lieu à une mise au point de la part du président de la CSN Estrie, M. Janvier Cliche, dans le cadre d'une lettre ouverte, quant à l'importance pour cet établissement de s'intégrer dans l'approche régionale. Le recteur de l'Université de Sherbrooke, M. Pierre Reid, lors d'un éditorial, a senti le besoin de supporter le centre hospitalier dans sa quête pour l'obtention d'un statut particulier, compte tenu de sa vocation universitaire. Le maire de Sherbrooke, M. Jean Perreault, s'appuyant sur ce que représente le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke comme pouvoir économique, est venu à son tour donner son appui à l'établissement.

La Régie régionale de l'Estrie prend occasion de ces échanges publics et de son bilan de cinq années de transformation pour partager sa vision à l'égard du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke et du positionnement que ce dernier doit occuper dans le réseau de services, tout en reconnaissant sa contribution sur le plan économique.

#### L'industrie de la santé

Si les gens d'affaires et les élus ont compris depuis longtemps l'importance des réseaux de la santé et de l'éducation ainsi que de leurs centres de recherche à titre d'industrie de la santé et de pouvoir économique, la population en général est peut-être beaucoup moins familière avec cette vision. Elle pourrait même s'en offusquer, si on oublie la raison première de l'existence de ces réseaux: l'accès aux services de santé et l'accès à la formation.

Il faut le reconnaître, le réseau estrien de la santé et des services sociaux représente annuellement en investissements directs près de 400 millions. Ce sont des emplois pour quelque 9950 travailleuses et travailleurs. À ces chiffres, s'ajoute la rémunération des 600 médecins qui oeuvrent en Estrie, soit plus de 80 millions. Enfin, au cours des cinq dernières années, les dépenses dans le réseau régional pour des travaux de construction et de rénovation ont totalisé plus de 47 millions.

Les investissements dans le parc biomédical et dans nos centres de recherche de la part d'entreprises privées et de nos gouvernements viennent s'ajouter à ces acquis. Pensons à l'investissement de 800 000 \$ annoncé par le ministre fédéral de la santé, monsieur Allan Rock, le 20 octobre dernier.

Oui, le réseau estrien de la santé et des services sociaux constitue une véritable industrie et celle-ci est particulièrement liée à l'industrie de l'éducation, tant collégiale qu'universitaire. La mission de formation de nos établissements de santé, que ce soit le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, l'Institut universitaire de gérontologie de Sherbrooke, le CLSC de La Région-Sherbrookoise (CLSC affilié universitaire) et l'ensemble de nos établissements qui reçoivent des stagiaires et contribuent à la recherche, constitue un avantage certain pour l'Estrie. Cette mission fait de nos établissements des centres de déve-



Jean-Pierre Duplantie



loppement des connaissances, des milieux connotés par les professionnels et les chercheurs de partout, des milieux qui contribuent à l'essor économique de la région.

Nous devons reconnaître l'importance de la mission de formation et de recherche de l'ensemble de nos établissements, particulièrement du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, de l'Institut universitaire de gérontologie de Sherbrooke et du CLSC affilié. Nous devons nous en servir pour faire la promotion de la région et de ses opportunités.

Le financement de la vocation universitaire et le budget régional

Comment sont financés nos établissements? De 1994 à 1999-2000, dans un contexte de compressions budgétaires, le budget des régions a été réduit (l'Estrie est passé de 388 à 377 millions). Les régions régionales ont reçu le mandat de réduire les dépenses sur le plan administratif, d'assurer un virage vers les services dans la communauté et de faire suivre les budgets, ce qui signifiait de rééquilibrer le budget des établissements en conséquence. Malgré ces contraintes sans précédent, le budget alloué pour la formation et la recherche a été protégé, tant par le ministère de la Santé et des Services sociaux (Ministère) que par la Régie régionale de l'Estrie. Bien plus, la région a contribué au développement de l'Institut universitaire de gérontologie de Sherbrooke au cours de cette même période.

Dans son rôle de représentation de la région auprès du Ministère, la Régie régionale de l'Estrie a toujours exigé la reconnaissance sur le plan budgétaire de la vocation universitaire du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, de l'Institut universitaire de gérontologie de Sherbrooke et du CLSC affilié. Aujourd'hui, dans la comparaison des budgets entre les régions dans le secteur de la santé physique, c'est quelque 35 millions qui sont reconnus au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke pour sa vocation universitaire et ses services ultraspécialisés. Dans le secteur de services aux personnes âgées, nous travaillons à faire reconnaître un budget de trois millions pour l'Institut universitaire de gérontologie de Sherbrooke, alors que le CLSC affilié a reçu 268 000 \$ cette année pour son mandat de formation et de recherche.

La Régie régionale de l'Estrie est tout à fait en accord à ce que les budgets attribuables à la dimension universitaire des établissements proviennent directement de Québec. La négociation quant à l'utilisation de ces budgets doit se faire dans une perspective nationale. La Régie régionale voit son rôle comme celui d'un partenaire important dans la défense des intérêts de la région.

Où est le problème? Pourquoi le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke parle-t-il d'arbitrage difficile pour la région? Les budgets dévolus aux services nationaux (ultraspecialisés) ainsi qu'à la formation et à la recherche sont décidés à Québec. La Régie régionale est un partenaire dans l'obtention de subventions destinées à des projets de recherche et de développement technologiques. Le véritable débat se situe au chapitre de l'allocation du budget régional pour les services offerts à la population de la région. Près de quatre-vingt pour cent du budget du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke est alloué à cette fin et doit donc faire partie du budget régional, au même titre que celui de tous les établissements.

Au cours des dernières années, la Régie régionale a pris des décisions difficiles entourant l'organisation des services: réduction des structures administratives, regroupements de services administratifs, rééquilibrage des budgets entre les MRC (équité), transfert de ressources entre le milieu hospitalier (réduction du nombre de lits) et les services à domicile. Cette réorganisation a été basée sur des études sérieuses menées par des firmes telles CGO et RCMP, sous le leadership d'administrateurs et gestionnaires préoccupés par une saine gestion des fonds alloués à la région. Ce travail a été fait dans un contexte de compressions budgétaires et de réforme visant à réorienter les budgets sur les services de base, nécessaires à l'ensemble de la population.

La fusion des hôpitaux de Sherbrooke a permis la consolidation de nos services hospitaliers et la protection des acquis universitaires. Elle a favorisé le développement de nos services gérontologiques au sein d'un institut. Le tout a été rendu possible grâce à la collaboration des établissements, mais surtout grâce au leadership d'une autorité régionale (Régie régionale) qui a assumé ses responsabilités.

Jean-Pierre Duplantie, Directeur général  
Régie régionale de la santé  
et des services sociaux de l'Estrie

Suite demain en page E-5

## POINT DE VUE

### Bonne fête maman

Six mois avant ton départ j'ai eu la chance de t'écrire ce poème que tu as mis sur ta page web.

Ma mère

Elle est belle, elle a beaucoup rit et beaucoup pleuré  
Son coeur peut contenir la Terre  
Elle pardonne aux épreuves de la vie.  
Elle surmonte tout telle une championne olympique.  
Ma mère est une artiste dans son âme.  
Passionnée, elle ne dormira que lorsque l'oeuvre sera achevée.

Perfectionniste, elle est obsédée par le moindre détail, la touche qui donnera la vie. Poète, elle joue avec les couleurs un peu comme elle le fait avec ses fleurs. L'Harmonie, elle aspire dans ses tableaux ainsi que dans sa vie.

La sagesse est le trophée sa vie.

Ma mère est belle c'est la plus belle du monde, je lui décerne la médaille d'or.

Tu te souviens, après avoir lu mon poème ce que tu m'as dit: «tu penses vraiment tout ce que tu as écrit?» J'ai dit: «bien sur maman ça m'a pris dix minutes à écrire ça, c'est mon coeur qui parle...»

Bientôt un an que tu es partie vivre ta nouvelle vie.

Tu nous manques énormément mais quand je suis triste je regarde autour de moi. Je ferme les yeux je vois tes bras tendus vers moi.

Il y a tant de signes de ta présence, c'est incroyable il faut juste ouvrir les portes de son coeur.

Je t'aime tant maman, je te remercie encore pour m'avoir donné une soeur. Maman je te remercie d'avoir choisi papa, je t'aime aussi.

Merci de t'être accroché trois jours, trois jours de coma, qui nous à donné la force de te laisser partir, de bénir ton départ.

Tu es partie si vite, tu étais si jeune encore.

Tu as tellement partagé et donné autour de toi.

Tu as une place de choix là haut.

Tu sais maman, papa fait du pain! Il est bon en plus.

Sonia aime les climatis maintenant, elle a un ordi et apprend comme toi... Moi, je peins... Tu vis toujours maman à travers nous...

Je sais que tu es fière de nous, on s'occupe les uns des autres.

Je rend grâce pour l'amour et l'exemple que tu nous as donné.

Maman, merci d'être venue me rejoindre au pays des rêves.

La joie que j'ai eu de te voir si jeune, si épanouie, et si magnifique. De t'avoir serré dans mes bras mais sans te toucher.

Maman je me souviens de ton message: Sylvie va jouer ta vie...

C'est bien ça qu'on doit faire ici, jouer le jeu de la vie.

Pour ainsi trouver le chemin de L'AUTRE VIE.

J'ai compris maman.

Sylvie Gagnon, Rock Forest

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESSIION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE							
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Maurice Cloutier Rédacteur en chef	Michel Morin Directeur de l'information	Jacynthe Nadeau Adjointe au directeur	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Christian Malo Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller Stéphane Garant Adjoint	André Roberge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	Pierre Vallée Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Casteau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur

# Un incendie de dépôt actif depuis une semaine

Ronald MARTEL  
Lac-Mégantic

Malgré l'intervention des pompiers du Service des incendies de Lac-Mégantic, vendredi dernier, et après une deuxième alerte mardi qui tient les pompiers à pied d'œuvre sans arrêt cette semaine, le feu brûle toujours au site d'enfouissement de matériaux secs de Sanitaires Mégantic, sur le territoire de la municipalité de Frontenac.

Six pompiers sont affectés en tout temps, sur les lieux du sinistre, à la limite de Frontenac et d'Audet, à bonne distance de la route 204. Ils ont déversé plus de 72 000 gallons d'eau chaque jour, et ont même travaillé de nuit pour circonscrire les flammes, qui ne sont pourtant pas spectaculaires, mais qui

semblent avoir la vie dure.

«Les flammes ne sont pas énormes, mais c'est surtout la fumée toxique que nous craignons, parce que ce sont des matériaux de construction qui brûlent, des revêtements divers, des bardeaux d'asphalte, à base de pétrole. Nous travaillons donc dos au vent, pour ne pas être incommodés», a déclaré Jacques Beaudoin, membre du Service de la sécurité publique de Lac-Mégantic, qui a agi comme porte-parole, en l'absence du chef Jean Girard et du capitaine aux incendies Yvan Dostie.

«Ça a couvé un bon bout de temps»

En plus des matériaux de construction, le site contient également des vidanges d'usines, comme Tafisa, Bestar et autres. «Il y en a environ 30 pieds d'épais. Le feu a commencé en-des-

sous, on ne sait pas trop comment. Il a dû se former une poche de feu, ça a couvé un bon bout de temps, et là, ça sort», ajoute M. Beaudoin. «C'est peut-être des cendres qui ont été enfouies avec le reste. Nous n'avons aucune idée. Le site n'est pas ouvert au public, l'accès est difficile, il n'y a que les employés de Sanitaires Mégantic qui sont admis sur place.»

On écarte actuellement toutes les hypothèses d'incendies volontaires ou de gestes criminels, et on ne craint nullement une propagation de l'incendie à la forêt, puisque le site d'enfouissement a été prévu dans un très grand espace sans végétation. Aucune évacuation de résidences n'est au programme, puisque le site d'enfouissement est situé assez loin des habitations du secteur, lesquelles longent surtout la route 204, à quelques kilomètres de là.

## Accusé de meurtre au premier degré de son père

# Lamontagne jugé par sept femmes et cinq hommes

Jacques LEMOINE  
Sherbrooke

Un jury de sept femmes et de cinq hommes a été constitué hier pour entendre le procès de Eric Lamontagne, âgé de 31 ans, à partir de lundi, à Sherbrooke.

Lamontagne avait nié sa culpabilité à des chefs de complot avec Eric Beaudette et de meurtre au premier degré de son père, Gaétan Lamontagne, le 20 novembre 1998, à Sainte-Catherine-de-Hatley.

Ces jurés ont été choisis parmi les 125 candidats qui s'étaient présentés au palais de justice pour le terme des assises d'automne dans le district de Saint-François.

La cause sera présidée par le juge Raynald Fréchette de la Cour supérieure qui a rappelé que le procès par jury est une institution fondamentale dans un pays libre et démocratique comme le nôtre.

Le procureur Paul Crépeau a dépo-



Eric Lamontagne

posé une liste de 19 personnes susceptibles d'être appelées comme témoins dans cette affaire.

Lamontagne est défendu par Me Christian Gauthier.

Le jury a été formé à la suite de l'appel de 43 candidats sur les 125 dont le nom avait été tiré au sort.

Le juge Fréchette a accordé une

exemption à 14 candidats qui devaient ou pouvaient en demander une, la défense en a récusé 11, la poursuite cinq et les vérificateurs en ont écarté un pour cause de partialité.

Les candidats appelés avaient été interrogés pour savoir s'ils étaient au courant des circonstances de cette affaire, s'ils connaissaient les personnes pouvant avoir un rôle dans ce procès et s'ils avaient un motif d'exemption.

Les jurés, assermentés pour accomplir un devoir civique des plus importants réservés aux citoyens, devront maintenant revenir au palais de justice lundi pour l'audition du procès d'Eric Lamontagne.

L'acte d'accusation allègue que le prévenu a comploté avec Eric Beaudette entre le début et le 21 novembre 1998 dans le canton de Magog et les environs et causé la mort de Gaétan Lamontagne, commettant un meurtre au premier degré.

Les deux prochains procès aux assises auront lieu les 29 novembre et 4 décembre.

## Les paniers de Noël encore répartis par la Banque alimentaire Memphrémagog

Gilles DALLAIRE  
Magog

C'est la Banque alimentaire Memphrémagog qui, cette année encore, sera responsable de la répartition des paniers de Noël à Magog et aux environs.

Aussi invite-t-elle les familles et les personnes démunies qui souhaitent recevoir un panier de Noël à lui en faire la demande avant le 1er décembre en lui téléphonant ou en encore se présentant à son local. Son numéro de téléphone est le 868-4438. Quant à son local, il est situé au 250, rue Sherbroo-

ke, à Magog. Les familles et personnes qui feront une demande devront fournir leur nom, adresse complète, numéro de téléphone et le numéro de carte d'assurance maladie de chaque membre de la famille.

La distribution des paniers de Noël sera faite en collaboration avec l'école secondaire La Ruche, le marché d'alimentation Provigo Pelchat et les Chevaliers de Colomb.

Les denrées récoltées par les Chevaliers de Colomb ou achetées avec l'argent recueilli le 3 décembre à l'occasion de la Guignolée seront distribuées le 16 décembre. Celles achetées grâce aux profits du souper du partage

parainé par le marché Provigo Pelchat qui sera servi le 4 novembre à l'école secondaire La Ruche le seront le 17 décembre.

Quant aux denrées récoltées du 4 au 15 décembre à l'école secondaire La Ruche ou achetées avec l'argent recueilli pendant cette période, elles seront distribuées le 22 décembre. L'école secondaire La Ruche distribuera aussi des jouets à des enfants de moins de 12 ans lors d'une fête le 17 décembre.

Un peu plus de 400 paniers de Noël ont été distribués aux familles et aux personnes démunies de Magog et des environs l'année dernière.

## FAITS DIVERS

### Doublement armé pour son hold-up!

Sherbrooke (psj) - Les membres du Service de police de la région sherbrooke sont à la recherche d'un individu, âgé de 25 à 30 ans, qui a commis un vol à... mains armées dans un dépanneur, tard mercredi soir, à Sherbrooke.

Il était 22 h 44 quand l'individu, tout vêtu de noir avec un capuchon sur la tête et également une cagoule, celle-là couleur vert militaire de camouflage, une main tenant une réplique d'arme à feu en plastique et l'autre un couteau, s'est présenté à l'Accommodation Boisvert, 1246 rue King Ouest, face à la rue de l'Ontario.

Après avoir vidé le contenu du tiroir-caisse, l'individu mesurant environ 1,73 m (cinq pieds et huit pouces) et pesant dans les 77 kilos (170 livres) a pris la fuite.

Il est question d'un vol d'environ 200 \$.

### Opération massive contre l'alcool au volant

Sherbrooke - Du 3 novembre, c'est-à-dire à compter d'aujourd'hui, au 3 décembre, une opération massive pour contrer l'alcool au volant sera coordonnée par la Société de l'assurance automobile du Québec avec la participation de la Sûreté du Québec et de tous les corps policiers municipaux du Québec.

Des barrages routiers seront érigés à la grandeur du territoire québécois durant cette trentaine de jours.

On mentionne que ces différentes interventions seront particulièrement visibles le jeudi 9 novembre alors que les services policiers travailleront de concert, peu importe la région.

Cette vaste opération est la sixième du genre depuis le printemps 1998 pour un total de quelque 525 000 vérifications. Au cours des prochaines semaines, on estime qu'environ 120 000 conducteurs seront interceptés.

Les sondages révèlent que, parmi 95 pour cent des conducteurs qui sont contre l'alcool au volant, une forte proportion a néanmoins conduit sous l'effet de l'alcool. Chez ces mêmes répondants, 93 pour cent mentionnent qu'ils accepteraient volontiers de ne pas conduire après avoir bu si quelqu'un le leur demandait.

L'an dernier, 35 pour cent des décès et 25 pour cent des blessés y étaient reliés; il est question de 265 décès et de 3200 blessés.

### La SQ est prête pour la chasse!

Sherbrooke - Un plan spécial d'opération a été remis à chaque directeur des postes de la Sûreté du Québec des MRC de la grande région de l'Estrie en prévision de la chasse aux cervidés, édition 2000.

La période de chasse aux cervidés s'étale du samedi 4 au dimanche 19 novembre.

L'agent Serge Dubord, responsable des Affaires publiques pour la SQ du district de l'Estrie, a mentionné que les diverses interventions des agents visent à sécuriser autant la population que les quelque 55 000 chasseurs.

Surveillance, barrages routiers avec vérifications et émission de conseils de prévention sont au menu, notamment dans les secteurs estimés les plus à risques.

Les policiers veilleront particulièrement à contrer les vols et les méfaits sur les propriétés, à rendre les routes plus sécuritaires en procédant à diverses vérifications touchant la consommation d'alcool de même que l'utilisation de VTT dans les endroits non autorisés et à rester en contact étroit avec le service de protection de la faune pour signaler toute infraction concernant les activités de chasse.

La SQ rappelle aux personnes concernées qu'elles ont jusqu'au 31 décembre pour se procurer un permis d'arme à feu.

### Encore trop d'oxyde de carbone à la maison

Rock Forest - Pour une seconde nuit d'affilée, des résidents d'une maison de la rue Menzel, à Rock Forest, n'ont pu réintégrer leur domicile à cause de la présence anormalement élevée d'oxyde de carbone.

De mercredi à hier, fin d'après-midi, les pompiers de Sherbrooke se sont rendus sur les lieux à cinq reprises. Chaque fois, ils ont effectué des lectures; ces dernières ont toujours révélé une présence trop élevée d'oxyde de carbone.

Des travaux de dynamitage dans ce secteur en développement avaient été faits plus tôt cette semaine.

C'est le déclenchement du détecteur d'oxyde de carbone, relié à une centrale, qui a amené une première fois les pompiers à la maison en question. Les autres visites avaient pour but de mesurer la présence d'oxyde et de ventiler.

**ERRATA**

*Veillez noter ce qui suit au sujet de la circulaire « Solde les p'tits prix de gratteux » en vigueur du 4 au 10 novembre 2000.*

**Page 12.** La souffeuse 10,5 HP 29 pouces disponible en quantité très limitée. Jusqu'à épuisement des stocks. Désolé, aucun bon de rabais différé sur cet article.

*Veillez nous excuser des inconvenients que ceci peut vous causer.*

33655

**Portes ouvertes**  
**Dimanche 5 novembre**  
**ÉCOLE DU PHARE**  
**9 h et 10 h 30**

33946

objectif

**875 000** \$

787 500
700 000
612 500
525 000
437 500
350 000
262 500
175 000
109 900

**Centraide**  
Estrie  
1150, rue Belvédère Sud  
Sherbrooke (Québec) J1H 4C7  
www.estrie.centraide.org

merci  
de prêter  
main-forte

**LE DON DE CHANGER LES CHOSES**

Le Service budgétaire Populaire de l'Estrie a pu tenir des cliniques d'impôts qui ont permis à 1 500 personnes à faible revenu d'économiser ensemble 50 000\$; ceci grâce à une contribution de 4 000\$.

33741

*Votre signe astrologique pourrait se changer en bonne étoile!*

En regardant le TVA 18H, vous aurez l'impression que les cadeaux tombent du ciel!

23 000\$

Roulez Gagnant

en prix à gagner!

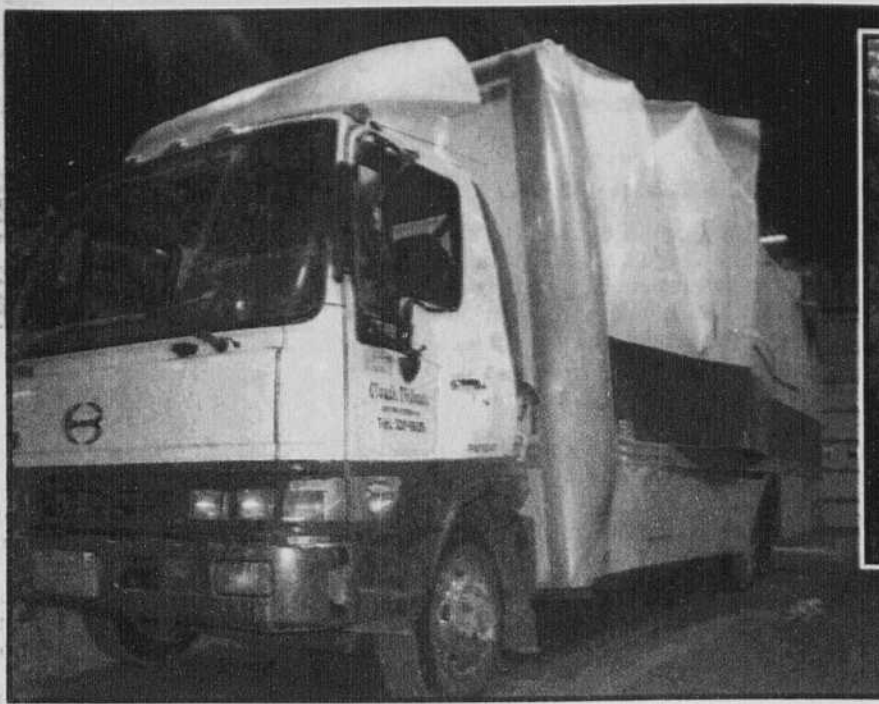
Du 23 octobre au 17 novembre, on vous dévoile un signe dans le TVA 18H. Si c'est le vôtre, vous pourriez gagner un four à micro-ondes Sharp d'une valeur de 250\$ (1er appel) et devenir finaliste au tirage d'une ÉLANTRA GL 2001 de HYUNDAI le 20 novembre.

**HYUNDAI**  
Un essai vous convaincra

**LES SPÉCIALISTES**

\* Les frais de RCJQ sont acquittés par TVA TÉLÉ 7  
Règlements du concours à TVA TÉLÉ 7

**TÉLÉ 7**



Photos La Tribune, par Jean-Charles Poulin  
Un jeune de 24 ans d'East Angus, Dany Lapiere, a trouvé la mort dans ce camion de livraison de pain hier, après l'avoir volé en compagnie d'une fille de 18 ans à Disraeli. Après l'embarquée tragique sur la route 161 près de Garthby, des gens se sont dévoués pour récupérer le pain contenu dans le camion.

## Un jeune se tue au volant du camion de livraison de pain qu'il venait de voler

□ La passagère de 18 ans, blessée légèrement, pourrait être accusée de complicité de vol

Nelson FECTEAU

Thetford Mines

**Portes ouvertes**  
**Dimanche 5 novembre**  
**ÉCOLE DU PHARE**  
**9 h et 10 h 30**

Le vol d'un camion de livraison de pain commis dans le stationnement de l'Inter Marché de Disraeli suivi d'une embarquée survenue dans une courbe sur la route 161 près de Garthby a coûté la vie à un jeune homme de 24 ans et causé des blessures à sa passagère de 18 ans.

Dany Lapiere, âgé de 24 ans, d'East Angus, a trouvé la mort après que le camion qu'il avait dérobé à Disraeli eut fait une embarquée à la suite d'une perte de contrôle. Le conducteur est décédé pendant son transport en ambulance au Centre hospitalier de la

région de L'Amiante.

Quant à la jeune fille qui prenait aussi place à bord, elle a été blessée légèrement. Elle a d'abord été arrêtée puis relâchée. Elle pourrait être accusée de complicité et devra comparaître par voie de sommation.

L'agente Ann Mathieu du service des Relations publiques de la Sûreté du Québec à Québec a précisé à *La Tribune* qu'une première plainte est entrée à la Sûreté du Québec vers 9 heures hier matin pour rapporter le vol du camion de livraison de pain. Quelques instants plus tard, un autre appel rapportait la présence sur la route 112 d'un véhicule

perdant son chargement de pain. Un troisième appel faisait ensuite état de l'embarquée. Il n'y pas eu de poursuite d'aucune façon.

Par ailleurs, selon les informations recueillies par les agents de la SQ, une tierce personne aurait laissé descendre les deux personnes impliquées dans cet incident à l'Inter Marché et devait revenir les prendre un peu plus tard. Impatient, la victime a décidé «d'emprunter» le camion. On connaît la suite.

Des tests seront effectués sur le cadavre de la victime pour déterminer s'il y avait présence d'alcool au-dessus de la limite permise.

## Série de vols qualifiés solutionnés dans les Bois-Francs

GILLES BESMARGIAN

Victoriaville

Arrêtées mercredi, trois personnes de Victoriaville ont comparu devant un juge de paix au Palais de justice local, hier, pour y être accusées de différents crimes dont des vols qualifiés commis à Warwick et Victoriaville, au cours des derniers jours.

Les suspects, qui demeurent incarcérés, reviendront en cour le lundi 6 novembre pour leur enquête sur détention. Ils ont été identifiés comme étant Jean-Marie Picotte (26 ans), Pierre Poirier (32 ans) et Amina Fortier (21 ans) de Victoriaville.

Picotte est accusé de quatre chefs de vol qualifié, port de déguisement, utilisation d'une arme dans la com-

mission d'un crime, vol dans un véhicule et introduction par effraction dans une résidence. Poirier pour sa part fait face à deux chefs de vol qualifié, port de déguisement, utilisation d'une arme dans la commission d'un crime, vol dans un véhicule et introduction par effraction dans une résidence, alors que Fortier doit répondre à deux chefs de vol qualifié.

Les vols qualifiés dont il est ici question sont survenus les 27 et 31 octobre. Un premier a pris place à une station-service Shell de Victoriaville, en fin de soirée vendredi dernier (une dame avait été frappée avec un objet contondant par le malfaiteur qui avait pris la fuite avec quelques paquets de cigarettes).

Les trois autres vols sont survenus vers 21 h mardi à Warwick et dans la nuit de mercredi à Victoriaville. Le premier dans un marché d'alimentation de Warwick, où les voleurs ont réussi à s'approprier un montant d'argent, des cigarettes et des billets de loterie.

Quelques minutes plus tard, les policiers de la Sécurité publique de Victoriaville qui effectuaient une opération de surveillance dans le cadre d'une enquête de stupéfiants ont eu connaissance d'un vol qualifié dans un dépanneur. Les suspects avaient utilisé le même modus opérandi qu'à Warwick. Les policiers ont réussi à intercepter le véhicule et arrêté la conductrice. Les informations fournies par cette dernière, communiquées à la Sûreté du Québec, ont permis d'identifier les deux complices.

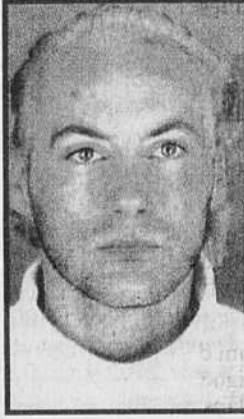
Au cours de la nuit suivante, survenait un troisième vol qualifié perpétré dans une station-service du boulevard des Bois-Francs Nord à Victoriaville. La description du suspect laissait croire aux policiers qu'il pouvait s'agir du même individu qui avait commis les deux autres vols dans la soirée.

Les policiers de la Sécurité publique de Victoriaville ont surveillé les résidences des deux suspects avant de procéder à leur arrestation, en matinée hier. L'enquête menée dans les domiciles permet de relier les individus avec les vols commis à Warwick et Victoriaville.

De plus, un des suspects serait responsable du vol qualifié survenu dans la nuit du 1er novembre à Victoriaville et de celui à la station-service Shell. Les deux hommes seraient aussi responsables d'une introduction par effraction et vol dans une résidence de la capitale des Bois-Francs et de vol dans un véhicule automobile.



Pierre Poirier



Jean-Marie Picotte



Amina Fortier

LE TRENTE ET UN

LE PULL

ACCENT

39,95

C'est l'essentiel pull encolure V laine d'agneau et angora, renouvelé par les coloris à la fine pointe de la mode 2000-2001, de royal, fuchsia, rouge, gris chiné, charbon ou noir. Épaule raglan, coupe plus près du corps, bordures roulottées. P.m. q.tg. Rég. 65,00. Une exclusivité du 31. Pure mode avec la chemise blanche 49,95 et le pantalon à carreaux 99,95.

la maison

**simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE